



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes

juillet à septembre 2020

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2020)		Nombre de prestations Mars 2020		Montants versés Mars 2020	
	RPC ¹	RRQ ¹	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	5 418 331	1 948 371	3 271,0 M\$	1 042,9 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans) ²	29,40 \$	sans objet	3 971 954	sans objet	55,9 M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)	sans objet	22,46 \$	sans objet	736 964	sans objet	23,4 M\$
Invalidité	1 387,66 \$	1 387,63 \$	333 810	59 546	319,2 M\$	60,1 M\$
Survivant – moins de 65 ans	638,28 \$	(Détails RRQ)	214 915	59 558	94,5 M\$	43,5 M\$
Survivant – 65 ans et plus	705,50 \$	705,91 \$	934 731	315 231	300,1 M\$	102,9 M\$
Total – prestations de survivant ³	sans objet	sans objet	1 149 646	374 789	394,6 M\$	146,4 M\$
Enfant de cotisant invalide	255,03 \$	80,97 \$	82 743	6 623	21,1 M\$	0,6 M\$
Enfant de cotisant décédé	255,03 \$	255,03 \$	63 015	12 143	16,1 M\$	3,2 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	15 369	5 012	38,1 M\$	12,3 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ ³	sans objet	sans objet	7 062 914	2 406 484	4 115,9 M\$	1 288,9 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	889 917	285 181	766,8 M\$	220,9 M\$
• survivant/invalidité	1 387,66 \$	sans objet	13 706	1 814	15,0 M\$	2,2 M\$
Total – prestations combinées ³	sans objet	sans objet	903 623	286 995	781,8 M\$	223,1 M\$

¹ Ces montants maximaux ne reflètent pas la bonification du RPC/RRQ.

² Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR.

³ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant 2020

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	505,79 \$	881,87 \$	1 387,66 \$
RPC, prestations d'invalidité après - retraite ⁴	505,79 \$	0,00 \$	505,79 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	197,34 \$	440,94 \$	638,28 \$
RRQ, prestations d'invalidité	505,76 \$	881,87 \$	1 387,63 \$
RRQ, montant additionnel pour invalidité ⁴	505,76 \$	0,00 \$	505,76 \$
RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	129,54 \$	441,20 \$	570,74 \$
• non invalide, avec enfant	469,61 \$	441,20 \$	910,81 \$
• invalide	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$

⁴ Ce montant est ajouté à la prestation de retraite.

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (505,79 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (197,34 \$) 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars





Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes juillet à septembre 2020

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Juillet à septembre 2020			Mars 2020	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse (à l'âge de 65 ans) ^{3,4}	613,53 \$	sans objet	sans objet	6 511 860	3 771,1 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	916,38 \$	18 600 \$	8 816 \$	1 257 008	755,0 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	916,38 \$	44 592 \$	17 632 \$	110 218	60,2 M\$
• reçoit une pension de la SV	551,63 \$	24 576 \$	7 936 \$	690 553	248,3 M\$
• reçoit l'Allocation	551,63 \$	44 592 \$	7 936 \$	52 013	25,1 M\$
Total – SRG ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	2 109 792	1 088,6 M\$
Allocation	1 165,16 \$	34 416 \$	7 936 \$	52 002	26,1 M\$
Allocation au survivant	1 388,92 \$	25 056 \$	8 816 \$	21 487	16,3 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	73 489	42,4 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV, les premiers 5 000 \$ de revenus d'emploi ou de travail

² autonome et 50% des revenus d'emploi ou de travail autonome entre 5 000 \$ et 15 000 \$.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2020 se situe entre 79 054 \$ et 128 137 \$.

⁴ Les individus peuvent reporter la pension de la SV au-delà de 65 ans en échange d'une pension plus élevée. La pension mensuelle de la SV est majorée de 0,6 % pour chaque mois reporté jusqu'à un maximum de 36 % à l'âge de 70 ans.

⁵ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC			RRQ		
	Base	Bonifié	Total	Base	Bonifié	Total
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2020)			58 700,00 \$			58 700,00 \$
Exemption de base annuelle (2020)			3 500,00 \$			3 500,00 \$
Cotisations (2018-2019)			51 184 M\$			15 700 M\$
Nombre de cotisants (2017)			14,3 millions			(estimé) 4,1 millions
Taux d'indexation (janvier 2020)			1,9 %			1,9 %
Taux de cotisation des employés/employeurs	4,95 %	0,3 %	5,25 %	5,4 %	0,3 %	5,7 %
Cotisation maximale des employés/employeurs	2 732,40 \$	165,60 \$	2 898,00 \$	2 980,80 \$	165,60 \$	3 146,40 \$
Taux de cotisation des travailleurs autonomes	9,9 %	0,6 %	10,5 %	10,8 %	0,6 %	11,4 %
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	5 464,80 \$	331,20 \$	5 796,00 \$	5 961,60 \$	331,20 \$	6 292,80 \$

Légende : M\$ = millions de dollars

SV, RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2020-21 (en milliards)

SV	RPC	RRQ
59,5 \$	52,2 \$	16,0 \$

